



ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT



POURQUOI DEMANDER UN LABEL

- pour aider le club a mieux se structurer et à mettre en œuvre ses savoir-faire,
- l'accompagner à la mise en place des actions nécessaires en rapport avec le référentiel,
- faire ressentir la nécessité d'avoir un plan de développement et un projet associatif à long terme,
- motiver et responsabiliser autour d'objectifs communs,
- permettre de développer ses points forts et corriger ses points faibles,
- anticiper et éviter les dysfonctionnements,
- fidéliser ses adhérents



Processus et ses acteurs

Préparation du club

- L'équipe dirigeante choisit un **correspondant qualité** interne au club,
- **Le Président** envoie la fiche de pré-engagement au Comité Régional **et demande un accompagnement** par un auditeur référencé (désigné par la CRL),
- **Le correspondant pilote** le diagnostic à l'aide du guide Qualité et du référentiel de certification .

Correspondant Qualité

Rôle

- **Interlocuteur qualité**, volontaire avec le soutien de l'équipe dirigeante du club,
- **Mène la démarche :**
 - **Etablit le diagnostic** par rapport aux critères des référentiels,
 - **Elabore et met en œuvre** un plan d'actions en vue des améliorations nécessaires

Correspondant Qualité

Missions

- **Met en place** les règles d'organisation (procédures, formulaires,...) avec l'équipe des intervenants,
- **Informe** dans le club sur l'avancement du projet,
- **Vérifie** régulièrement le respect des critères du référentiel.

Président du club

Missions

- **Est moteur** dans la mise en place de la démarche Qualité avec son équipe.
- **Fait le point** avec le correspondant sur les réponses du club au référentiel,
- **Communique** sur les changements d'organisation ou de règles du club,
- **Valide**, avec son équipe, le plan d'action proposé par le correspondant Qualité.

Aides financières

Pour chaque club certifié, un crédit de **1000 €**

lors de la Certification

et de **500 €** lors d'un renouvellement

A utiliser sur :

- Les formations fédérales nationales et de zones
- La documentation pédagogique disponible à la boutique FPG

CONCLUSIONS

- Le club qui demande un label doit avoir une **démarche QUALITE**. Il est judicieux de prendre connaissance du Guide Qualité, de le suivre, de s'en inspirer.
- **Il s'engagera à respecter la CHARTE:**
 - faciliter l'enseignement des disciplines sportives déléguées à la FFG,
 - permettre l'accès aux structures d'entraînement et aux compétitions,
 - faciliter au public le plus large, l'accès aux pratiques gymniques de loisirs et d'animation,
 - améliorer la qualité des services, d'accueil, d'administration, d'éducation, d'animation, d'enseignement et d'entraînement,
 - veiller au respect de la santé physique et morale de ses licenciés,
 - entreprendre toutes actions et démarches locales propres à assurer son expansion dans le respect du plan de développement et de promotion de la FFG,
 - informer la FFG de tout changement concernant l'environnement et l'encadrement qui pourrait donner lieu à une visite d'un auditeur,
 - **participer à la formation continue** de ses élus et de ses personnels bénévoles et salariés,
 - faciliter l'aide et le contrôle des structures déconcentrées de la FFG,
 - **rechercher toutes les améliorations conduisant à l'obtention des labels et certification délivré par la FFG.**

- RAPPEL - valoriser l'image interne et externe du club,
- fidéliser le licencié, accéder à de nouveaux adhérents,
 - développer les compétences de l'encadrement technique et administratif.